

<http://rep-orleans-sud.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article100>

L'UNICEF à l'école Pasteur pour le 30° anniversaire des droits de l'enfant.

- Actualité -

Date de mise en ligne : lundi 25 novembre 2019

Copyright © R.E.P. d'Orléans La Source - Tous droits réservés

[http://rep-orleans-sud.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/rep-orleans-sud/local/cache-vignettes/L400xH300/mur_pasteurj8faf-81245.jpg]

Ce jeudi 21 novembre 2019, les élèves de l'école élémentaire Louis Pasteur ont commémoré le 30ème anniversaire de la déclaration internationale des droits de l'enfant.

L'UNICEF est intervenue dans toutes les classes du CP au CM2 autour des thèmes suivants : la malnutrition, le travail des enfants et les droits des enfants.

Tous les élèves ont ensuite créé une fresque sur laquelle chacun devait écrire ,à l'intérieur d'une pierre dessinée, un mot choisi symbolisant les droits des enfants.

Par la création de ce "mur", chaque élève a voulu transmettre un message de solidarité.

Ce projet s'est inspiré de la légende du colibri qui avait été étudiée dans toutes les classes.

La légende du colibri

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

Pierre Rabhi, d'après une légende amérindienne